



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault

Question écrite n° 4197

Texte de la question

M. Yves Nicolin attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce extérieur sur l'unité de fabrication et l'unité de rénovation des moteurs des automobiles Renault implantées à Choisy-le-Roi. Il semble qu'à l'heure actuelle la Régie Renault souhaite se recentrer sur les activités qui lui sont propres et s'engagerait vers la sous-traitance, en particulier du secteur rénovation. La société Motorop, implantée sur Roanne, et spécialisée dans la rénovation des moteurs, souhaite connaître les intentions de la Régie en la matière, afin d'élaborer sa propre politique commerciale. En conséquence, il lui demande si ce projet est encore à l'ordre du jour et s'il peut l'informer de la stratégie de la Régie Renault.

Texte de la réponse

La direction de Renault, interrogée sur un éventuel désengagement de l'activité « rénovation moteurs » de l'unité de Choisy-le-Roi au profit d'une société extérieure, a déclaré n'avoir pas connaissance d'un tel projet. En effet, Renault n'envisage pas d'abandonner cette activité intégrée, dont il se déclare pleinement satisfait tant du point de vue de la qualité des travaux effectués que de sa rentabilité. Renault n'agit pas en ce domaine différemment de la plupart des autres constructeurs automobiles pour lesquels cette activité est toujours intégrée.

Données clés

Auteur : [M. Nicolin Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4197

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 1993, page 2171

Réponse publiée le : 1er novembre 1993, page 3833